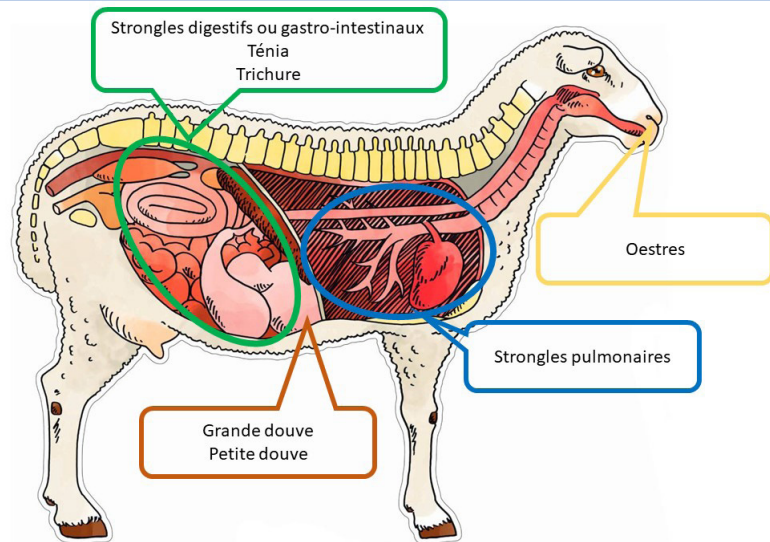




LES PARASITES INTERNES DES OVINS

QUI SONT-ILS ?

Strongles digestifs ou strongles gastro-intestinaux, strongles pulmonaires, petite douve, ténia, trichure... ?



LES STRONGLES DIGESTIFS OU GASTRO-INTESTINAUX

Les ovins peuvent être parasités par différentes espèces de strongles. Les plus fréquentes sont *Teladorsagia* et *Haemonchus* dans la caillette et *Trichostrongylus* dans l'intestin grêle.

Les jeunes animaux sont les plus fragiles. Les symptômes sont un affaiblissement, un amaigrissement, des diarrhées et une anémie (muqueuse / troisième paupière blanche).



LES STRONGLES PULMONAIRES

On retrouve principalement 2 types de strongles pulmonaires : les *Dictyocaulus* situés dans les bronches et les *Protostrongyloses* situés plus en profondeur du poumon. Les symptômes sont un jetage nasal et/ou une toux sèche due à une irritation des bronches.

LA PETITE DOUVE

La petite douve ou *Dicrocoelium lanceolatum* est un parasite du foie et de la vésicule biliaire. Elle est fréquente dans notre région sèche et calcaire. Les symptômes sont diarrhées, perte d'état et toison altérée.

LA GRANDE DOUVE

La grande douve ou *Fasciola hepatica* est un parasite du foie. Elle est peu fréquente dans les zones sèches de la région car elle se développe par l'intermédiaire d'un hôte (mollusque d'eau douce) présent dans les écosystèmes humides. Les symptômes sont l'anémie et la perte d'état, signe de la bouteille et parfois de la mortalité.



Ne pas confondre les œufs de *Tenia* « du mouton » = *Moniezia* ou *Cestodes* qui se retrouvent dans les coprologies, des larves de *Tenia* du chien qui provoquent la Cœnurose et qui ne sont pas repérées par la coprologie.



LA COPROLOGIE

C'est une méthode de diagnostic de parasitisme des ovins à partir des œufs que l'on peut retrouver dans les excréments. Certains parasites, du fait de leur localisation ou de leur cycle de reproduction, ne sont pas ou mal détectés par cette analyse. C'est notamment le cas des œstres qui sont des parasites du système respiratoire et de ce fait ne sont pas détectés dans les analyses coprologiques. La petite douve, quant à elle, est détectée seulement dans les copro utilisant l'iodo-mercure de potassium.



LE TÉNIA DU MOUTON

Le Ténia du mouton, *Moniezia expansa*, est un parasite de l'intestin des ovins.

Les agneaux sont plus sensibles que les adultes. L'infestation est saisonnière : printemps et automne, elle touche l'agneau d'herbe. Elle se manifeste par une anémie, une laine sèche, cassante, « frisottée » et une croissance retardée. On peut également observer diarrhée, constipation ou ballonnement. Ces signes cliniques sont peu caractéristiques et la présence de segments dans les crottes (forme de grain de riz) n'intervient que tardivement.



TRICHURE

La trichurose est due au développement de *Trichuris ovis* dans le gros intestin. Ces parasites ne sont pas très pathogènes et ne représentent pas un danger particulier.

ŒSTRES

Les œstres (*Œstrus ovis*) ne sont pas réellement des parasites internes. Ce sont les larves issues de la ponte d'une mouche sur le nez de la brebis (période estivale). Les larves migrent dans les sinus et irritent fortement les muqueuses. Attention, le réchauffement climatique provoque la multiplication des cas dans l'ensemble de la région à toutes altitudes.



L'ANALYSE COPROLOGIQUE : UN MOYEN DE DÉPISTAGE DES PARASITES INTERNES

POURQUOI FAIRE DES ANALYSES COPROLOGIQUES ?

C'est une des méthodes qui permet le suivi du parasitisme dans les troupeaux. Il s'agit d'une **mesure indirecte** du taux d'infestation parasitaire par recherche et comptage au microscope des œufs de parasites excrétés dans les crottes des animaux. Cette estimation du nombre de parasites internes présents va aider à la décision de mettre en place ou non un traitement et d'adapter les pratiques agro-pastorales. Cette méthode favorise donc une gestion raisonnée du parasitisme (traitements ciblés, réduction des coûts, lutte contre l'apparition de résistances...).

Les avantages de la coprologie sont la **facilité** et la répétabilité de cet examen à **faible coût** sur des **animaux vivants**, très intéressants dans le suivi des infestations par les strongles digestifs et respiratoires, et dans une moindre mesure des coccidies, des douves et des ténias.

Les limites tiennent au fait que ce soit une **estimation** (détection des œufs et non des parasites eux-mêmes) et que certains parasites ne soient pas détectables par cette méthode (formes larvaires de douves ou de ténias, œstres...).



Pour prendre les bonnes décisions, il convient donc toujours de confronter les résultats des coprologies :

- à l'état de son troupeau (note d'état corporel, couleur des muqueuses, présence de diarrhée ou de toux...)
- aux résultats d'autres méthodes de suivi parasitaire (autopsies, saisies d'abattoir...)
- aux résultats des coprologies des saisons précédentes
- Ne pas hésiter à prendre conseil auprès de son vétérinaire traitant ou de son GDS

QUAND FAIRE UNE ANALYSE COPROLOGIQUE ?

Les périodes d'analyses peuvent varier selon les types d'élevage :

- La plus classique est la **fin d'automne** avant la rentrée en bâtiment. Son intérêt est de permettre à la fois de débarrasser le troupeau de ses parasites avant l'hiver mais aussi d'éviter une recontamination rapide des pâtures au printemps. *(Si nécessaire, le recours aux molécules « écotoxiques » (ivermectines) peut être préconisé à cette période avec un minimum d'impact sur l'environnement et les insectes coprophages).*
- Le printemps ou la fin du printemps selon le climat et la zone géographique de manière à connaître l'état d'infestation parasitaire des animaux après quelques semaines de pâturage et la nécessité ou non de vermifuger le troupeau.
- La période de tarissement pour les laitiers car elle permet d'utiliser des traitements interdits en lactation ou imposant des délais d'attente pour le lait.
- Pour les troupeaux sédentaires ou en pâturage permanent, il est important de renouveler les analyses en cas de signes cliniques évocateurs ou après des conditions à risque (météo humide, surpâturage, rotation trop rapide des parcelles, mise à la lutte...).
- Enfin, en cas de suspicion d'une résistance aux antiparasitaires, une coprologie de contrôle peut être envisagée 10 jours environ après le traitement. Pour cela, contacter votre GDS pour la méthode à mettre en place.

COMMENT FAIRE UNE ANALYSE COPROLOGIQUE ?

Il a été démontré que les coprologies de mélange ont des résultats fiables. Dans les grands troupeaux de la région, cela permet de prélever seulement un nombre restreint d'animaux.

La coprologie de mélange doit être représentative du troupeau pour déterminer au mieux le taux d'infestation. L'idéal est de faire des lots d'une dizaine d'animaux en prélevant directement les crottes dans le rectum et non au sol. À noter que si l'analyse peut être de mélange, les prélèvements sont préférentiellement individuels et transmis non mélangés. Il est quand même possible de faire des coprologies de groupe.

Vous pouvez effectuer ces lots en distinguant les jeunes des adultes, les reproducteurs mâles des femelles, selon l'état corporel ou encore selon le type de parcours si les animaux n'ont pas été conduits de la même façon.

COMMENT INTERPRÉTER UNE ANALYSE COPROLOGIQUE ?

Les résultats de coprologie indiquent un nombre d'œufs ou de larves émis dans les fèces lorsque certains organes (caillette, intestins, poumons, foie) des animaux sont contaminés. Ces résultats sont exprimés par classe (excrétion nulle à très forte) et comparés à des valeurs seuils par type de parasite.

Quelques pièges sont à prendre en compte pour mieux analyser ces résultats :

- Pour certains parasites (comme les ténias moniezia et la grande douve), une analyse coprologique négative ne signifie pas que les animaux ne sont pas infestés. Par exemple, les formes larvaires de la grande douve provoquent des lésions chez les animaux mais ne produisent pas d'œufs.
- Dans certains cas, l'excrétion des œufs n'est pas toujours proportionnelle au nombre de parasites (petite douve, ténia) et le recours à une autopsie peut être nécessaire au diagnostic.
- Pour le comptage précis des larves de strongles respiratoires, une technique coprologique complémentaire doit être utilisée (méthode de Baermann).
- Certains parasites ne sont pas détectables dans les fèces, comme les œstres ou les larves de ténia du chien.

En conclusion, les méthodes de lutte devront tenir compte des espèces de parasites en cause, de l'intensité des infestations, des répercussions du parasitisme sur l'état de santé des animaux et du type de conduite de l'élevage pour être efficaces, en alliant prévention (mesures agro-pastorales, médecines alternatives...) et traitements ciblés avec des molécules adaptées à chaque situation.



Les GDS en partenariat avec la FRGDS PACA et le Conseil Régional Sud proposent à leurs adhérents une prise en charge financière des analyses coprologiques et des kits de prélèvement prêts à l'emploi. Renseignez-vous auprès de votre GDS sur la marche à suivre.



À la réception de vos résultats, il est important de faire le point avec votre vétérinaire traitant ou votre GDS pour évaluer la nécessité de traiter ou de mettre en place un programme de lutte personnalisé.

AIDES À LA DÉCISION

CODE DES COULEURS NÉCESSITÉ DE TRAITEMENT	NON			
	À RÉFLÉCHIR SELON L'HISTORIQUE DU TROUPEAU, LA SAISON...			
	OUI			
Strongles gastro-intestinaux	0 opg	< 150 opg	150 à 500 opg	500 à 1000 opg > 1000 opg
Dont Nématodirus				
Strongles respiratoires	0 opg	< 150 opg	150 à 500 opg	500 à 1000 opg > 1000 opg
Petite douve	0 opg	< 300 opg		> 300 opg
Grande douve	0 opg		> 0 opg	
Paramphistome				
Trichures	< 50 opg	50 à 500 opg		> 500 opg (immunité)
Ténia	Jeune	0 opg		> 0 opg
	Adulte	> 0 opg		> 0 opg

Source : Laurent SABOUREAU dans webinaire Inn'Ovin : « Analyses coproscopiques : comment lire les résultats ».

GÉRER LES RÉSISTANCES AUX TRAITEMENTS

Le suivi du niveau d'infestation parasitaire et la gestion raisonnée des traitements antiparasitaires permettent de limiter l'apparition de résistances aux traitements. Le nombre de molécules étant restreint sur le marché, même si notre région est peu concernée pour l'instant, il faut rester vigilant.

Pour cela il est important :

- De raisonner les traitements antiparasitaires en fonction du niveau d'infestation suite au diagnostic par analyse coprologique ou autres : traiter seulement si nécessaire !
- De considérer les jeunes animaux différemment des adultes et privilégier leur traitement en cas d'économie.
- De traiter seulement les animaux présentant des symptômes (diarrhée, perte d'état,...) ou à certains stades physiologiques (allaitements, lutte,...). Cela permet de garder des souches de parasites non résistantes aux antiparasitaires dans son élevage.
- De varier les molécules utilisées : attention certaines molécules ont des noms commerciaux différents mais ce sont les mêmes familles de molécules.
- De ne jamais sous doser le traitement. Une sous dose favorise l'apparition de résistance. Pour cela, il faut bien connaître le poids de ses animaux et adapter la dose au plus lourd. Les pistolets drogueurs connectés à une balance commencent à se développer. Ce sont des outils permettant une dose précise selon le poids de l'animal. Les surdosages sont une perte économique pour l'exploitant mais ne présentent pas de risques, ni pour l'animal ni pour l'apparition de résistances. Attention, il existe quand même certaines molécules où le surdosage présente quand même des risques (levamisole, closantel).



Le ténia du chien, un danger pour nos brebis

Depuis quelques années, la cœnurose refait son apparition dans notre région, sous forme de cas isolés de « tournis » mais aussi sous forme d'atteintes massives et aiguës dans plusieurs troupeaux avec des mortalités spectaculaires.

Ces situations laissent éleveurs et vétérinaires démunis car la cœnurose (occasionnant encéphalites et animaux dits « calus ») est hélas incurable chez les ovins malades.

Si le loup ou plus rarement le renard jouent un rôle de réservoir sauvage dans le maintien du parasite dans la nature, ce sont bien les chiens restant au contact permanent du troupeau qui représentent le risque majeur de contamination en hébergeant les ténias adultes et en souillant massivement par leurs crottes les pâtures et le foin.

Il est nécessaire de rompre à tout prix le cycle parasitaire du Tenia du chien par 3 actions :

- Tuer les ténias adultes en vermifugeant TOUS les chiens de l'exploitation 3 à 4 fois par an (et même plus souvent en zone atteinte) avec du PRAZIQUANTEL (5 mg/kg) et en détruisant les crottes pendant les 3 jours post-traitement.

- Tenir les chiens attachés ou tenus au chenil après le traitement pour ne pas contaminer les pâtures.
- Empêcher les chiens d'accéder aux carcasses d'animaux morts.

En théorie, ces deux mesures appliquées rigoureusement et régulièrement doivent stopper le processus mais il est parfois difficile de les mettre en pratique sur le terrain : chiens en liberté, souvent nombreux, de poids difficile à estimer et de comportement méfiant ou parfois agressif.

Il faut donc mettre à profit la période hivernale pour bien vermifuger tout le monde correctement et éviter ainsi les contaminations printanières lors de la mise à l'herbe.

Il convient d'être particulièrement vigilant sur les chiens fréquentant les zones (exploitations et alpages) où des cas de « calus » ont été détectés !



LE SAINFOIN ET LES PLANTES À TANINS : UN MOYEN DE LUTTE EFFICACE CONTRE LES PARASITES INTERNES

Le sainfoin est une plante bien connue dans la région pour ses intérêts agronomiques. En complément, le sainfoin est riche en tanins.

Selon plusieurs études réalisées in vitro, les tanins condensés possèdent des propriétés thérapeutiques contre les strongles gastro-intestinaux. De fait, leur consommation pourrait conduire à réduire la contamination des pâtures et ainsi à ralentir la dynamique des infestations.

Pour confirmer des hypothèses, dans le cadre du projet Casdar Fastoche, des essais de pâturage de sainfoin par des agnelles en croissance ont été réalisés sur la ferme de Carmejane deux années consécutives.

Les résultats ont été contradictoires selon l'année, le pâturage de sainfoin ne peut garantir seul une protection contre les strongles gastro-intestinaux. Parmi les hypothèses possibles, la quantité de tanins ingérés par les animaux au pâturage ne serait peut-être pas suffisante pour atteindre les taux utilisés lors des essais in vitro. Pendant ces 2 essais, les agnelles pâturant les prairies de sainfoin avaient des niveaux de croissance très satisfaisants (entre 120 et 140 grammes par jour). Le sainfoin, même si ses qualités anthelminthiques n'ont pas été démontrées, reste donc une plante très intéressante pour ses qualités agronomiques et nutritionnelles.

Pour plus d'information, la chronique ovine « intérêt du sainfoin contre les strongles » <https://mrepaca.fr/quel-interet-du-paturage-du-sainfoin-contre-les-strongles/> et Fastoche : « Tester le pâturage du sainfoin, du plantain et de la chicorée chez les petits ruminants : recueil des textes » <https://idele.fr/detail-article/tester-le-paturage-du-sainfoin-du-plantain-et-de-la-chicoree-chez-les-petits-ruminants-recueil-des-textes>



Agnelles sur sainfoin

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

